



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation :
4 avril 2025

Date affichage avis :
4 avril 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

Objet :
**BUDGET PRIMITIF
2025
DE LA COMMUNE**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier GUERREY, Maire.

Étaient présents : M. XAVIER TALON, M. Daniel WOTIN, M. Joël DREYCOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Martine DUPUY, M. Jean-Pierre BAUDIN, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Joël TISSIER, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, Mme Béatrice BOUREL, Mme Estelle DRENO.

Excusés : Mme Michèle BARATELLA (représentée par M. Daniel WOTIN), Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO (représentée par M. Xavier TALON), Mme Annie ALLOITTEAU (représentée par M. Joël TISSIER), M. Adrien LE TALLEC (représenté par M. Joël DREYCOURT).

Absents : M. Patrick CHALES, Mme Félisberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : M. Christian DOUSPIS.

Le conseil municipal,

Sur présentation de Monsieur TALON et après examen détaillé,

Vu la délibération du 19/10/2023 adoptant la nomenclature comptable M57,

Vu la délibération du 19/10/2023 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier,

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu la commission des finances du 28/02/2025,

Vu le bureau municipal du 03/04/2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2025 de la commune comme suit :

Commune	Recettes	Dépenses
Investissement	4 310 875,29 €	4 310 875,29 €
Fonctionnement	6 950 383,94 €	6 950 383,94 €

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 avril 2025



Le Maire,

Didier GUERREY

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250410-2025-20-DE
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception préfecture : 18/04/2025